

➤ Rénovation globale des résidences Pasteur au Blanc-Mesnil

Venez nombreux pour participer à l'amélioration de votre cadre de vie !

Nous avons le plaisir de vous informer de l'organisation de deux réunions publiques pour vous annoncer le lancement de travaux d'amélioration du fonctionnement de votre cité et le démarrage de l'opération de rénovation globale des résidences Pasteur.

➤ Une première réunion se tiendra pour les bâtiments 1, 2 et 3 de Pasteur 1 le 10 avril 2018 à 18h30.

➤ Une deuxième réunion se tiendra pour les tours 130 et 138 de Pasteur 2 le 11 avril 2018 à 18h30.

À la salle située à la cabane aux enfants (ancienne maternelle Calmette) à côté du collège Cotton.

➤ Les bâtiments concernés par le projet

➤ Adresses concernées :

- Bâtiment 1
 - Bâtiment 2
 - Bâtiment 3
- Résidence Pasteur 1**
- Tour 130
 - Tour 138
- Résidence Pasteur 2**



➤ Les 3 objectifs de ces réunions :

1/ Premières actions à mener

Conscients des nombreuses attentes des locataires, nous vous présenterons une liste de premières actions identifiées par Seine-Saint-Denis habitat à mener rapidement. Nous serons attentifs à vos remarques pour affiner ce programme si besoin.

2/ Mise en place des principes de la concertation

Ce projet d'amélioration de votre cadre de vie se fera en concertation avec vous tout au long du processus jusqu'à la fin du chantier.

En plus des réunions publiques que nous organiserons à des moments clés du projet, nous travaillerons avec deux groupes de locataires référents qui seront constitués lors de ces réunions.

Au fil de la concertation, le projet s'enrichira de vos réflexions.

3/ Présentation du projet de rénovation

➤ Les différentes étapes qui jalonnent ce projet jusqu'au lancement des travaux, prévu mi 2019.

➤ Les besoins en travaux de réhabilitation et de résidentialisation identifiés par Seine-Saint-Denis habitat.

Les actions à mener rapidement sans attendre le démarrage du projet global :

- Renouvellement du contrôle d'accès de vos halls.
- Régulation et sécurisation du stationnement de vos résidences.
- Audit des réseaux d'assainissement.
- Travail sur la gestion des ordures ménagères.

Le recrutement de deux gardiens est d'ores et déjà en cours.

Le calendrier prévisionnel



Les étapes du projet avant le démarrage du chantier en 2019

1^{ère} étape ▶ Le démarrage de la concertation et la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte et bureau d'études)

Lors de la réunion publique, nous vous présenterons les objectifs de la concertation et les principaux constats issus du diagnostic de Seine-Saint-Denis habitat. Cette présentation donnera lieu à des échanges avec les locataires présents sur les besoins d'amélioration de votre cadre de vie. Nous définirons ensemble avec les équipes de l'agence la programmation des 1^{ers} travaux d'amélioration de vos résidences à engager sur l'année 2018. **Notre objectif est d'intégrer au mieux vos attentes qui sont formulées comme finalité du projet de rénovation globale.**

Nous procéderons en parallèle à la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour formuler un projet global sur vos bâtiments et les espaces extérieurs.

2^{ème} étape ▶ Le diagnostic de vos résidences

C'est la phase de lancement des études. Après le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, celle-ci réalise une analyse approfondie de l'état existant du bâti, des espaces extérieurs et de l'ensemble des équipements techniques et architecturaux de vos bâtiments.

3^{ème} étape ▶ Le projet

À partir du diagnostic, l'équipe de maîtrise d'œuvre procède à l'étude de faisabilité de diverses solutions et estime les coûts correspondants. **La démarche de concertation avec les locataires sera prise en compte dans la recherche de solutions.**

Les solutions les plus appropriées pour la réalisation du projet sont retenues pour constituer le dossier de consultation des entreprises.

4^{ème} étape ▶ La consultation des entreprises

C'est l'étape de sélection de ou des entreprises en charge des travaux.

5^{ème} étape ▶ Le lancement des travaux

Lors de cette étape, l'Office organise une réunion de présentation des entreprises et de l'équipe en charge des travaux. Nous reviendrons sur le déroulement des travaux à l'intérieur de vos logements et sur les parties communes de vos bâtiments.

Vos interlocuteurs tout au long du projet :

▶ L'agence de Dugny

Contact : 01 48 37 86 11

▶ M. El Mouftari, chargé d'opérations à la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Contact : 01 48 96 56 49

Courriel : ahmed.elmouftari@seinesaintdenishabitat.fr